



COVID-19

Procédure à suivre en cas d'autotest positif

L'infection par le coronavirus SARS-CoV-2 reste fréquente. Contrairement à ce qui était le cas durant les premières années de la pandémie, la population a désormais une bonne connaissance des moyens de protection. De plus, la vaccination et les médicaments antiviraux sont des instruments efficaces pour empêcher une évolution sévère de la maladie susceptible d'engager le pronostic vital des patients. C'est ainsi que le risque induit par une contamination est moindre pour beaucoup de personnes. Néanmoins, celles qui présentent un risque élevé de développer une forme grave de la maladie en raison de leur âge ou d'antécédents médicaux ont toujours besoin d'une protection spéciale. Le nouveau Décret général relatif aux mesures sanitaires concernant les personnes testées positives au coronavirus SARS-CoV-2 (Décret général Mesures sanitaires coronavirus) en tient donc compte : Il remplace l'ancienne obligation d'isolement et confère plus de liberté aux personnes testées positives, tout en prévoyant des mesures sanitaires à caractère obligatoire pour éviter au mieux que les personnes à risque de forme grave ne soient contaminées.

Procédure recommandée

Les points mentionnés ci-après s'appliquent à toutes les personnes dont l'autotest de dépistage du coronavirus SARS-CoV-2 est positif : Dans la mesure du possible, vous devriez vous-même décider de vous isoler pour éviter le contact avec autrui, car vous êtes peut-être contagieux. Respectez les règles de distanciation sociale et d'hygiène et portez un masque en intérieur et aux endroits où il n'est pas possible de maintenir la distance minimale de 1,5 mètre par rapport à autrui. Faites effectuer un test d'amplification des acides nucléiques, p.ex. un test PCR afin de confirmation le résultat de l'autotest. Un **auto-isolement volontaire** est recommandé jusqu'à l'obtention du résultat du test de confirmation. La suite de la procédure est fonction de ce résultat.

Ce qu'il faut savoir en matière de comportement et d'hygiène

► Sur le chemin menant au test PCR :

Un test d'amplification des acides nucléiques, p.ex. un test PCR, est la méthode la plus sûre pour dépister une infection au coronavirus. Il est donc utilisé

pour vérifier le résultat de l'autotest. Faites en sorte d'arriver au lieu de dépistage en ayant eu le moins de contact possible. Il vous est conseillé de porter au moins un masque médical (« chirurgical ») lorsque vous sortez de chez vous. Les masques FFP2 offrent encore plus de sécurité.

► Si votre état de santé devait se détériorer ou qu'une assistance médicale s'avérait nécessaire pour un autre motif,

veuillez contacter votre médecin traitant ou la permanence de l'Union bavaroise des médecins conventionnés (Kassenärztliche Vereinigung Bayerns) par téléphone au 116 117 ou, si nécessaire, appeler les urgences. Lors de votre appel, n'oubliez surtout pas de préciser que votre autotest était positif.

Les règles d'hygiène restent essentielles

► Faites preuve d'égards lorsque vous toussiez et éternuez.

- Tenez-vous à une distance aussi grande que possible des autres personnes, au moins à deux mètres.
- Détournez-vous lorsque vous devez tousser ou éternuer.
- Pour protéger autrui, toussiez et éternuez dans le pli de votre coude ou dans un mouchoir jetable, et jetez-le immédiatement après dans une poubelle dotée d'un couvercle et d'un sac poubelle. Il convient de jeter ensuite ce sac poubelle fermé dans le conteneur des déchets résiduels.

► Hygiène des mains

- Abstenez-vous de serrer ou de tenir la main d'autres personnes.
- Lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon durant au moins 20 à 30 secondes, en particulier
 - après vous être mouché(e), avoir éternué ou toussé,
 - avant la préparation des repas,
 - avant de manger,
 - après être allé(e) aux toilettes,
 - chaque fois que les mains sont visiblement sales,
 - avant et après tout contact avec d'autres personnes et surtout après chaque contact avec une personne éventuellement infectée, ou avec l'environnement immédiat de celle-ci.

Pour combattre les contaminations non visibles, vous pouvez utiliser un désinfectant pour mains à bonne tolérance cutanée à base d'alcool. Veillez à ce que le désinfectant comporte la mention « virucide à spectre limité ».

**Informations supplémentaires sur la COVID-19 :
Permanence téléphonique Coronavirus de l'Agence bavaroise pour la santé et la sécurité alimentaire (LGL)
09131/6808 5101**

www.bayern.de : « Informations essentielles sur le coronavirus »

www.stmgp.bayern.de/coronavirus, la page d'information du Ministère de la Santé et des Soins du Land de Bavière